

Observation n°108 du 11/04/2023

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je suis opposé à l'érection de cette centrale éolienne sur la commune de Doussay.

Le nombre de projets éoliens déjà bien avancés dans leur étude encerclant Doussay est important. Outre Doussay, il y a celui de Cernay, de Thurageau, Chouppes travaille aussi être un promoteur souhaite également implanter un grand parc éolien a Berthegon.

Doussay va donc être encerclé de parcs éoliens si ces projets se concrétisent.

OR, je remarque, comme la MRAe d'ailleurs que l'analyse de la saturation visuelle n'est pas menée du tout à niveau suffisant, et devrait être réalisée depuis les principaux bourgs.

Les Tribunaux Administratifs sont très sensibles à la notion d'encerclement comme vous le savez.

Il est donc surprenant que ce promoteur n'ait pas préempté cette question. Même si seulement 50% de ces parcs sont réalisés, Doussay sera encerclé, enfermé avec ce parc éolien de Doussay.

La réponse est sans doute parce que le promoteur connaît déjà la ...réponse...

Il est donc clair que ce parc éolien de Doussay reçoive un avis défavorable.

Merci.

Nicolas Dherbecourt,